

15 jours au service du pays, en rhéto

SERVICE CITOYEN Le projet du député Goffin

- ▶ Le MR Philippe Goffin prône un « Rendez-vous avec mon pays » pour les rhétoriciens.
- ▶ Soit un service citoyen de 15 jours durant les semaines blanches.

Permettre un brassage des jeunes comme autrefois le service militaire le permettait, mais en mettant tous les jeunes de rhéto, garçons comme filles, Belges comme non-Belges, au service de l'Etat durant deux semaines : tel est le projet qu'entend défendre le député MR bourgmestre Philippe Goffin.

Reprenons.

En Belgique, depuis la disparition du service militaire en 1995, et de son corollaire civil pour les objecteurs de conscience, la réflexion sur la création d'un service citoyen, voire la résurgence d'un service militaire, revient régulièrement. Pourtant, une seule possibilité existe depuis 2008 : celle d'un service citoyen volontaire, encadré par la « Plateforme service citoyen ». Il s'adresse aux 18-25 ans et leur permet de se mettre durant six mois au service de la collectivité (aide aux personnes, environnement, santé...) – une centaine de jeunes le font par an contre.

Dans le contexte actuel de questionnement sur le vivre ensemble, l'idée d'un service civil ou citoyen retrouve une acuité particulière. Philippe Goffin y réfléchit depuis un an. Il cible, lui, les rhétoriciens plutôt que les 18-25 ans. Il avait d'abord imaginé une formule « SMS », un « Service mensuel solidaire » : les élèves de

dernière année secondaire travailleraient durant trois mois dans un organisme de service public. Mais après avoir rencontré différents acteurs de terrain, dont des directions d'école, il s'est rendu à l'évidence : une telle idée est très difficile à réaliser. Il a donc revu ses ambitions à la baisse.

Désormais, il défend un « Rendez-vous avec mon pays », toujours pour les rhétoriciens (soit quelque 64.000 jeunes hommes et 61.500 jeunes femmes), mais limité à 15 jours. Il s'agirait d'un service citoyen obligatoire, à effectuer durant les « semaines blanches » de l'année scolaire (avant les vacances de Noël ou d'été) ou durant les congés. Où l'effectuer ? Dans les services publics (fédéraux, régionaux, locaux), les associations comme les restos du cœur ou la banque alimentaire, les ONG, les services d'aide aux personnes voire l'armée. Le député MR imagine ainsi des rhétoriciens huissiers d'audience au tribunal, accompagnateurs d'accompagnateur de train, au service des restos du cœur ou de la banque alimentaire,...

« J'ai déjà rencontré différents acteurs des services publics, des magistrats, des procureurs, des juges de paix, des associations d'aide aux personnes..., pour leur demander ce que les jeunes pour-

raient faire, et les réactions sont positives, nous explique Philippe Goffin. Ils me disent que ce service citoyen a du sens. L'intérêt : un brassage social complet, créer une mixité en un temps donné, toucher tous les jeunes, quelle que soit leur nationalité, et leur inculquer quelques notions du fonctionnement de l'Etat. Et dans le contexte actuel, plus il y a de contacts entre jeunes mieux c'est, car cela permet de lever certaines interrogations et d'améliorer le vivre ensemble. » Voilà qui permettrait par ailleurs de remédier à ce que Goffin appelle « le désengagement de l'Etat par rapport aux adolescents ».

Durant un an, le député libéral compte « rencontrer un maximum de gens (directeurs d'école, responsables d'administrations, de communes, d'associations de parents, magistrats, jeunes...) pour les convaincre et recenser les offres disponibles. » Avec l'aide du centre Jean Gol du MR, il ficellera son dossier, espérant avoir le soutien des acteurs et le feu vert du MR. Il faudra ensuite déposer les textes législatifs nécessaires (concernant les services publics et l'enseignement). Il faudra aussi organiser la coordination avec les Communautés et Régions.

Un processus qui prendra donc au moins deux, trois ans. ■

MARTINE DUBUISSON

UN SERVICE CITOYEN

Autant d'idées que de partis

Les libéraux ne sont pas les seuls à réfléchir à un service citoyen.

CDH. En 2011, André du Bus a déposé une proposition créant un statut pour un service citoyen volontaire et abordant les aspects agréments, assurances, offre et demande. Elle sera redéposée. Mais un groupe de travail lié au radicalisme réfléchit actuellement à un « *service au pays* » qui permette « *une meilleure cohésion sociale* ». Georges Dallemagne défend l'idée. Sans parler d'obligation, il imagine « *un module avec une partie formation à la citoyenneté de deux trois mois pour les 18-25 ans, puis la possibilité d'un stage jusqu'à un an dans les services publics, de secours...* »

Ecolo. Les verts combinent deux idées : le service civil et l'insertion professionnelle. Ils proposent l'instauration d'un « *Contrat jeune* » de six mois (renouvelable une fois) pour les 18-25 ans, afin de leur offrir « *une première expérience professionnelle utile* » sur une base volontaire. Objectif : mettre la période de stage d'attente à profit pour exercer une « *activité qui donne du sens* » et rémunérée, dans les pouvoirs locaux, le monde associatif...

PS. Il veut examiner la possibilité d'un service civil permettant « *aux jeunes qui le souhaitent de s'investir dans un projet d'intérêt collectif* ». Mais le PS met des bémols : pas question qu'il « *se substitue à l'emploi classique, se fasse au détriment des filières d'acquisition d'expérience professionnelle* » ou mène à un sous-statut. Il veut une concertation entre les différentes entités, les partenaires sociaux, les services d'aide à l'emploi... (Ma.D.)